

MÊME SANS TRAFIC, IL DOIT RESTER OUVERT : LA DRÔLE DE SITUATION DE L'AÉROPORT DE SION



Le chant des oiseaux se fait plus entendre que le bruit des réacteurs. - ©RhôneFM

Frappé de plein fouet par les conséquences de la pandémie, l'aéroport de Sion attend le signal de la Confédération pour pouvoir redémarrer. De par son statut, le tarmac n'a pas pu fermer. Malgré les pertes envisagées, aucun licenciement n'est à l'ordre du jour.

Sans surprise, la pandémie aura un impact sur les finances de l'aéroport de Sion. Le déficit annuel devrait augmenter de 10 à 15%, selon l'estimation de Christian Bitschnau, municipal sédunois en charge de l'infrastructure (*Ndr : en 2018, il se chiffrait à 1,8 million de francs*). Et ce à condition que la situation revienne rapidement à la normale. Car depuis le début des mesures prises par la Confédération, le tarmac valaisan fonctionne au ralenti.

En comparaison avec 2019, le trafic a diminué de 50 % en mars, et de 85% en avril. Et qui dit moins d'atterrissages, dit moins de taxes perçues et moins de kérosène vendu.

Paralysé, mais ouvert

Cette baisse drastique du trafic est notamment due aux barrières instaurées par le Conseil fédéral. « Dans son ordonnance du 16 mars, il a décidé que seuls trois aéroports suisses accueilleraient les vols internationaux : Genève-Cointrin, Bâle-Mulhouse et Zurich-Kloten », explique Christian Bitschnau. Dans ce cas, pourquoi ne pas avoir simplement fermé la piste valaisanne ? « Ce n'était pas possible en raison de son statut d'aéroport concessionné, ce qui implique qu'il doit être ouvert tous les jours de l'année », répond l'élue. « D'autre part, l'aéroport de Sion sert de base de dégagement pour les Forces aériennes. Nous n'avons pas la liberté de fermer comme n'importe quelle entreprise ». Après plus de deux mois de quasi-paralysie, les yeux de Christian Bitschnau sont à présent tournés vers Berne, dans l'attente d'un feu vert. « Nous espérons qu'il surviendra mercredi, lors de la séance hebdomadaire du Conseil fédéral ».

Pas de licenciements

Pour limiter les dégâts, la seule solution possible a été de compresser les charges, selon le municipal. A l'image des potentiels licenciements évoqués à l'aéroport de Genève, cette situation fait-elle planer une menace sur les 27 employés du tarmac sédunois ? « Ce n'est pas à l'ordre du jour », répond Christian Bitschnau. « Nous voulons garder les compétences existantes, en prévision du jour où ça redémarre ». L'élue ajoute que l'aéroport n'étant pas une société anonyme de droit privé, les collaborateurs sont des employés de la ville de Sion. « A ce titre, ils sont nommés, et nous ne pouvons pas nous en séparer facilement ». « Un statut qui interdit par ailleurs d'avoir recours à des mesures de chômage partiel », précise notre interlocuteur.

RB